

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 31 OCTOBRE 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Jeudi Trente-et-Un du mois d'Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, puis en cours de séance, du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE KMARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – MM. Jocelyn MARTIAL – Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT.

Madame Maguy THOMAR a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**AVENANT NUMÉRO 2
AU MARCHÉ DE MAÎTRISE
D'OEUVRE POUR LA
RÉALISATION DES TRAVAUX
DE MISE EN CONFORMITÉ
DE LA CUISINE CENTRALE
DE LA VILLE DU GOSIER**

CM-2019-6S-DCPA-77

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des marchés Publics ;

Vu la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée ;

Vu l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de mise en conformité de la cuisine centrale de la ville du Gosier notifié le 30 décembre 2015 ;

Considérant l'augmentation de l'enveloppe consacrée aux travaux rattachée à cette opération ;

Considérant que le forfait de rémunération définitif doit être notifié au maître d'œuvre de l'opération ;

Considérant que l'avenant a une incidence financière sur le montant du marché notifié au groupement Atelier d'Architecture Eddy Pilade / SARL Quidort Grandes Cuisines ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de mise en conformité de la cuisine centrale de la ville du Gosier :

- Montant du marché : 54 000 € (HT) ;
- Montant de l'avenant : 111 000€ (HT) ;
- Montant total : 207 000€ (HT).

Article 2 : D'autoriser monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Article 3 : De préciser que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget de la Ville.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

06 NOV. 2019

Et publication ou notification
le

06 NOV. 2019

Fait et délibéré à Gosier, le 31 octobre 2019

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint



- José SEVERIEN -



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 02

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Ville du Gosier

67 Boulevard du Général de Gaulle
97 190 Le GOSIER
Tél : 0590 848 686 – Fax : 0590 848 677

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Cotraitant 1 Mandataire:

Atelier Architecture Eddy Pilade
Monpierre
97111 Morne-à-l'Eau
Siret: 401 345 921 00019
Tel : 0590 238 686
Fax : 0590 238 688
Mail : pilade.architecte@gmail.com

Cotraitant 2 :

Bureau d'Études Quidort Grandes cuisines
38 cours Suchet
69002 Lyon
Siret: 395 024 987 00046
Tel: 04 72 71 63 00
Fax: 04 72 71 63 04
Mail: contact@betquidort.com

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de mise en conformité de la cuisine centrale

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 22 Septembre 2014

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 3 mois.

La mission du maître d'œuvre s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 54 000 €
- Montant TTC : 58 590, 00 €

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Objet de l'avenant :

Le présent avenant a pour objet de fixer les honoraires du maître d'œuvre suite aux modifications du projet :

Ces modifications sont de 2 sortes :

1- Modifications dans la consistance du projet résultant de modifications du programme demandées par le maître d'ouvrage :

1-1. Travaux supplémentaires réclamés par le bureau de contrôle : Protection de la zone cuisson

Installation de cloisons coupe-feu 2h pour la zone cuisson
Installation des baies coupe-feu 1h compris tous accessoires
Installation de l'alarme type 4 couvrant les deux niveaux

2-2. Travaux supplémentaires suite au changement de destination :

Fourniture de porte en aluminium (côté groupe électrogène, sous l'escalier métallique),
Fourniture d'un rideau métallique, pour l'accès à l'ascenseur
Fourniture d'une porte ventilée pour le local TGBT
Dépose et évacuation de la couverture du local Groupe électrogène
Rebouchages fenêtres de bureau face à l'église et à l'étage au local ascenseur
Dépose et évacuation de l'ex monte-charge

2- Modifications dans la consistance du projet qui s'imposent au maître d'ouvrage :

Suite au rapport de désamiantage constatant la présence d'amiante des travaux supplémentaires ont été exécutés :

Décontamination des surfaces horizontales et verticales

Suite à l'opération de désamiantage, d'autres travaux supplémentaires ont été nécessaires engendrées par la dépose d'éléments existants :

Renforcement de la dalle suite à l'apparition de fissures sous le revêtement
Remise en état du carrelage devant l'entrée du bâtiment
Dépose et l'évacuation de l'ex monte-charge
Pose panneaux ISOCAB dans le local technique
Dépose et évacuation des tuyauteries dans le local extérieur, cuve de gaz
Pose et étanchéité des regards Eaux Usées (EU)
Fourniture des canalisations EU extérieures
Fourniture et pose cuivre du local technique vers la cuve de gaz
Fourniture et pose des équipements de sécurité pour le gaz
Dépose et pose du matériel de cuisine
Dépose des panneaux sandwich
Fourniture et pose des doublages de la zone de préparation
Fourniture et pose de la gaine d'aération air neuf

Par ailleurs, la phase travaux est prolongé jusqu'au 15 Décembre 2019.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 111 000,00€

- Montant TTC : 120 435,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 283.33 %

Montant du marché suite à la passation des avenants 1 et 2 :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 207 000,00 €
- Montant TTC : 224 595,00 €

Missions	Montant € HT	TVA (8.5%)	Montant € TTC
DIAG/APS/APD	82 800	7 038	89 838
PRO/ACT/VISA	68 310	5 806,35	74 116,35
DET/OPC/AOR	55 890	4 750,65	60 640,65
Total	207 000	17 595	224 595

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PILADE Eddi Architecte DPLG	MORNE-A-L'EAU	 ATELIER ARCHITECTURE EDDI PILADE Mompierre 97111 Morne-à-l'eau Tél.: 0590 238 686 / Port.: 0690 591 999 Fax: 0590 238 688 Mail: pilade.architecture.sasu@gmail.com Siret: 83345447300012 code APE: 7111Z

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Avenant numéro 2 au marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des travaux de mise en conformité de la cuisine centrale de la ville du Gosier

Date de transmission de l'acte : 06/11/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 06/11/2019

Numéro de l'acte : CM20196SDCPA77 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20191031-CM20196SDCPA77-DE

Date de décision : 31/10/2019

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.7. Actes speciaux et divers
1.7.1. Avenants